

## Formation MFPC Eau Calme (+ CQP)

Le diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs constitue le deuxième niveau dans les diplômes d'enseignements de la FFCK. Il est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage. Il est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale (VAEF).

Depuis 2024, le passage du CQP Moniteur de Canoë-Kayak et sports de pagaie en eau calme est intégré à la formation MFPC pour les candidats qui le souhaitent. A ce titre, les stagiaires pourront valider simultanément le diplôme fédéral de MFPC et le diplôme professionnel de CQP, permettant d'encadrer contre rémunération.

### Dates et lieux de formation :

- **Module d'entrée en formation : 21 et 22 mars 2026 à Metz ou 28 et 29 mars 2026 à Nancy**  
*2 sessions sur la Région Grand Est à 2 dates différentes (au choix des stagiaires)*
- **Mise en situation pédagogique en club : avril-novembre 2026**
- **Stage de formation « Eau Calme » : du 27 au 30 août 2026 à Nancy (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)**
- **Examen final : 21 novembre 2026 ou 5 décembre 2026 (lieu à définir en fonction des inscrits)**  
*2 sessions d'exams sur la Région Grand Est sur 2 sites différents, à 2 dates différentes (au choix des stagiaires)*

### Conditions d'inscription :

- Avoir 17 ans à l'entrée en formation
- Être titulaire d'une licence FFCK annuelle
- Être titulaire du diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral en cours de validité
- Être titulaire d'une Pagaie Bleue en eau calme
- Posséder l'attestation de natation sauvetage (à l'entrée en formation en cas d'inscription au CQP)
- Être titulaire du PSC1 (à l'entrée en formation en cas d'inscription au CQP)
- Présenter un dossier d'inscription complet.

### Exigences préalables à la certification :

- Avoir 18 ans révolus
- Être titulaire d'une licence FFCK annuelle
- Avoir suivi la totalité de la formation
- Être titulaire d'une deuxième Pagaie Bleue en eau calme
- Posséder l'attestation de natation sauvetage
- Être titulaire du PSC1

### Coût de la formation :

**MFPC Eau Calme : 400 €** (*Coût réel : 740 € - Prise en charge CRCK : 45%*)

Comportant l'hébergement, la restauration, les frais de déplacement dans le cadre du stage de formation, les frais de gestion de dossiers, les frais pédagogiques et un gilet moniteur équipé (+ leash, corde, couteau) en cas de réussite à l'examen ; non compris les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement des actions de formation et de la session d'examen de formation.

### CQP Eau Calme : 200 €

Pour le passage du diplôme du CQP, les stagiaires devront s'inscrire également auprès de la FFCK. Une participation supplémentaire de 200€ sera demandée (prélèvement de la FFCK effectué via l'extranet directement sur le compte de la structure).

### Inscription pour le MFPC :

Le candidat est inscrit par le président de son club

- Date limite d'envoi du dossier : le 2 mars 2026
- Dossier d'inscription à envoyer par email à [ebaudu@ffck.org](mailto:ebaudu@ffck.org) (et copie : [grandest@ffck.org](mailto:grandest@ffck.org))

### Pièces à fournir dans le dossier d'inscription pour le MFPC :

- Fiche individuelle d'inscription (+ autorisation parentale pour les mineurs)

### Inscription pour le CQP :

Le candidat s'inscrit auprès du service formation du siège fédéral de la FFCK via le lien suivant :

<https://catalogue-ffck.dendreo.com/formation/54/cqp-2024-moniteur-de-canoe-kayak-module-eau-calme>

### Pièces à fournir (en version numérique) sur la plateforme d'inscription en ligne pour le CQP :

- Pièce d'identité (+ pièce d'identité du représentant légal + autorisation parentale pour les mineurs)
- Attestation PSC1 (ou équivalent)
- Attestation de natation / sauvetage
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement du canoë-kayak et des sports de pagaie datant de moins d'un an à l'entrée en formation

### Remarques :

- Les candidats doivent dès maintenant commencer à trouver leur structure de stage ainsi que le tuteur pédagogique (moniteur ou breveté d'état ayant le CCPC).
- Pour les candidats qui souhaitent passer le CQP au cours de la formation, ils doivent fournir l'attestation PSC1 et l'attestation de natation sauvetage à l'entrée en formation. Pour les candidats engagés seulement sur le MFPC, les attestations seront à fournir avant l'examen.
- Une convocation précisant le déroulement de chaque stage de formation (contenu, matériel nécessaire, ...) sera transmise à chaque candidat avant chaque session de formation.
- Il est possible d'exercer contre rémunération (et/ou d'encadrer un public non adhérent au club) pendant votre formation en tant qu'éducateur sportif stagiaire à condition de satisfaire aux Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle (validées dès le premier week-end de formation), de déclarer votre statut auprès de la SDJES, d'être majeur durant la période d'activité professionnelle, et d'être placé sous la tutelle pédagogique d'un tuteur diplômé de niveau 4 (CQP, BPJEPS, BEES ou DEJEPS).

### Compétences et prérogatives du MFPC Eau Calme :

Le titulaire du MFPC a comme prérogatives :

- D'encadrer les activités du canoë-kayak
- De former de la Pagaie Blanche aux Pagaies Bleues dans le cadre de la méthode d'enseignement du canoë-kayak
- De certifier les Pagaies Couleurs de la Pagaie Blanche aux Pagaies Bleues
- D'assister une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur dans la formation et la certification de Pagaies Couleurs
- D'assister, dans le cadre de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur.

Pour le titulaire de l'option « eau calme », le MFPC peut encadrer en autonomie les supports du canoë, du kayak et les autres supports propulsés à la pagaie :

- En eau calme et en piscine

Les prérogatives d'encadrement en Mer ou en Eau Vive sont déterminées en fonction de l'AMFPC précédemment obtenu par le Moniteur ou la Monitrice EC :

- Eau Vive de classe 1 pour les MFPC ayant obtenu un AMFPC EC-EV
- Mer dans la zone de 300m, jusqu'à vent de force 2 sur le site d'évolution, pour les MFPC ayant obtenu un AMFPC EC-Mer

### Compétences et prérogatives du CQP Eau Calme :

Le titulaire du CQP Moniteur de canoë kayak et sports de pagaie en eau calme est un cadre pédagogiquement autonome. Il peut encadrer, animer et enseigner les sports de pagaie en eau calme :

- Sur tout type de plan d'eau intérieurs, dans le respect de la réglementation locale,
- Au sein de rivière en eau vive de classe 1
- En mer sans houle significative dans la limite des 300m d'un abri.

### Période de mise en situation pédagogique en club :

Cette période de mise en situation pédagogique est le temps majeur de la formation par alternance. Le stagiaire Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs va mettre en pratique sous tutorat, au sein de son club, ses connaissances acquises lors du stage de formation. Le stagiaire doit faire viser chacune de ses expériences par son tuteur, dans son livret de formation.

## Bulletin d'inscription

Dossier d'inscription à envoyer par email ou courrier avant le 2 mars 2026 à :  
 Email : [ebaudu@ffck.org](mailto:ebaudu@ffck.org) (et copie : [grandest@ffck.org](mailto:grandest@ffck.org))

### Intitulé de la session de formation :

<input type="checkbox"/> MFPC Option Eau Calme (400€) <b>Module d'entrée en formation (au choix) :</b> <input type="checkbox"/> 21-22/03/2026 à Metz <input type="checkbox"/> 28-29/03/2026 à Nancy <b>Stage de formation :</b> 27-30/08/2025 à Nancy <b>Examen final :</b> 21/11/2026 ou 05/12/2026 (lieu à définir) <input type="checkbox"/> Je souhaite m'inscrire parallèlement au CQP EC <input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas m'inscrire parallèlement au CQP EC	<input type="checkbox"/> MFPC Option Eau Calme - Eau Vive (450€) <b>Module d'entrée en formation (au choix) :</b> <input type="checkbox"/> 21-22/03/2026 à Metz <input type="checkbox"/> 28-29/03/2026 à Nancy <b>Stage de formation :</b> 27/07-02/08/2026 à Réotier <b>Examen final :</b> 21/11/2026 ou 05/12/2026 (lieu à définir) <input type="checkbox"/> Je souhaite m'inscrire parallèlement au CQP EV <input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas m'inscrire parallèlement au CQP EV
<input type="checkbox"/> Recyclage MFPC « Sécurité » (30€) <i>1 jour de formation en cas de recyclage du Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (habilité CCPC)</i> <b>Journée de formation (au choix) :</b> <input type="checkbox"/> 21/03/2026 à Metz <input type="checkbox"/> 28/03/2026 à Nancy	<input type="checkbox"/> Recyclage MFPC « Sécurité & CCPC » (100€) <i>2 jours de formation en cas de recyclage du Moniteur Fédéral (non habilité CCPC).</i> <b>Module de formation (au choix) :</b> <input type="checkbox"/> 21-22/03/2026 à Metz <input type="checkbox"/> 28-29/03/2026 à Nancy
<input type="checkbox"/> VAEF AMFPC option Eau Calme - Eau Vive (100€) <b>Module « Pédagogie PC &amp; Sécurité » (au choix) :</b> <input type="checkbox"/> 21-22/03/2026 à Metz <input type="checkbox"/> 28-29/03/2026 à Nancy	<input type="checkbox"/> VAEF MFPC (100€) <input type="checkbox"/> Option Eau Calme <input type="checkbox"/> Option Eau Calme - Eau Vive <b>Module « Pédagogie PC &amp; Sécurité » (au choix) :</b> <input type="checkbox"/> 21-22/03/2026 à Metz <input type="checkbox"/> 28-29/03/2026 à Nancy
<input type="checkbox"/> Habilitation CCPC (50€) <b>Journée de formation (au choix) :</b> <input type="checkbox"/> 22/03/2026 à Metz <input type="checkbox"/> 29/03/2026 à Nancy	

Cocher la case correspondante

### Participant :

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

N° tél. : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

### Informations relatives au club :

NOM du club : \_\_\_\_\_

NOM du tuteur (si formation MFPC) : \_\_\_\_\_

Signature du président et tampon du club :

Qualification du tuteur : \_\_\_\_\_

**Autorisation parentale de participation (pour les mineurs) :**

Je soussigné, \_\_\_\_\_ (*père, mère, tuteur*)

Autorise mon fils, ma fille, \_\_\_\_\_ (*nom et prénom du stagiaire*)  
à participer aux actions de la formation organisées par la Commission Enseignement Formation du Comité Régional de Canoë Kayak Grand Est durant l'année 2026.

Autorise le responsable du stage à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou tout soin jugés nécessaires par le corps médical, ainsi qu'à pouvoir reprendre en charge lui-même l'enfant dans le service hospitalier (ou dans le service médical concerné) à la fin du traitement ou de l'intervention.

*Important : veuillez nous signaler les renseignements médicaux s'il y a lieu tels qu'asthme, allergies, ...*

N° de sécurité sociale de l'enfant : \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en d'urgence : \_\_\_\_\_

N° de téléphone (domicile) : \_\_\_\_\_

N° de téléphone (travail) : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_.

Signature du (ou des) responsable(s) légal(aux)